

### INTRODUCTION

Les présentes instructions constituent un guide à l'intention des installateurs professionnels pour la pose de produits Tarkett. Elles vous permettront de mener à bien vos travaux en utilisant nos adhésifs et revêtements de sol. Le fait de suivre ces directives simplifie la pose et permet au client d'obtenir un produit intégral qui comble les attentes. Veuillez toujours visiter le site [www.tarkettna.com](http://www.tarkettna.com) pour obtenir les directives de pose et d'entretien mises à jour. Des vidéos techniques et des fiches-conseils sont aussi mises à votre disposition. La collection Aloft est conçue uniquement pour les applications industrielles légères. Adressez-vous aux services techniques de Tarkett en cas de doute quant au caractère approprié de l'usage que vous comptez faire de ce produit. Communiquez avec les services techniques de Tarkett au 1 800 899-8916 poste 9297 si vous avez des questions.

### MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

1. Tous les produits Tarkett doivent être entreposés à l'intérieur dans des aires d'entreposage climatisées et être protégés des éléments. La température doit être maintenue entre 18,3 °C (65 °F) et 29,4 °C (85 °F) et l'humidité relative doit demeurer entre 40 % et 60 %.
2. Toutes les boîtes doivent être entreposées sur une surface plate et sèche. Elles doivent être empilées avec soin, de manière uniforme et ne doivent jamais être exposées à des chutes. Prenez les précautions nécessaires afin de garder des hauteurs modérées et ne jamais empiler les palettes. Toujours protéger les coins des boîtes des dommages pouvant être causés par les chariots tracteurs de manutention et par d'autres véhicules.
3. Les revêtements de sol Tarkett doivent être entreposés sur place à température ambiante pendant 48 heures avant, pendant et après la pose. La température doit être maintenue entre 18,3 °C (65 °F) et 29,4 °C (85 °F) et l'humidité relative ambiante doit demeurer entre 40 % et 60 %. Nous recommandons vivement l'utilisation permanente d'un système CVC. **REMARQUE** : si un système autre qu'un système permanent de CVC est utilisé, il est impératif qu'il permette un contrôle adéquat de la température et de l'humidité pour respecter les niveaux et durées recommandés ci-dessus.
4. Une fois la pose effectuée, la température de l'espace ne doit jamais chuter sous les 12,8 °C (55 °F).
5. Dans les aires exposées à la lumière du soleil intense ou directe, les produits doivent être protégés pendant la préparation et la pose par

occultation de la source de lumière. Après la pose, les produits doivent être protégés contre les expositions prolongées à la lumière directe du soleil. La chaleur excessive peut engendrer l'expansion, la contraction et ultimement la rupture du plancher fini. L'utilisation de mesures d'ombrage est recommandée pendant les périodes les plus ensoleillées.

6. Les produits Tarkett ne sont pas recommandés pour un usage extérieur. L'exposition excessive aux rayons UV peut occasionner la décoloration, la dégradation ou une altération de la couleur.
7. Les revêtements de sol Tarkett sont fabriqués avec des matériaux et un savoir-faire de la plus haute qualité et subissent une vérification minutieuse avant leur expédition. Il incombe à l'utilisateur de procéder à une pose de bonne qualité. L'utilisateur est responsable de la vérification de la conformité à la commande et doit s'assurer que les produits ne sont ni abîmés, ni défectueux et que la correspondance des couleurs est satisfaisante. Veuillez informer un distributeur agréé ou un représentant de Tarkett de tous les défauts avant la pose. **Tarkett ne remboursera pas les coûts afférents au matériel et à la main-d'œuvre lorsque les réclamations concernent des défauts visuels après la pose.**
8. Tarkett n'acceptera aucune responsabilité relative à toute perte ou tout dommage pouvant être attribuables aux conditions de travail ou de pose ou à la main-d'œuvre étant hors de son contrôle.
9. Nous conseillons aux utilisateurs de vérifier que ce produit est approprié en effectuant leurs propres tests.

### PRÉPARATION GÉNÉRALE DU FAUX-PLANCHER

1. **Tous les faux-planchers** doivent être secs, propres, lisses et présenter une structure solide en tout temps. La surface doit être libre de poussières, particules désagrégées, solvants, peintures, graisses, huiles, cires, alcalins, produits d'étanchéité ou de séchage, anciennes colles et autres matériaux étrangers qui pourraient nuire à la pose et à la liaison adhésive avec le soubassement. Les outils de marquage comme les marqueurs permanents, les stylos, les crayons ou autres outils utilisés pour marquer le soubassement ou l'endos du revêtement de sol causeront des taches susceptibles de se propager. La garantie limitée de Tarkett exclut la contamination du soubassement ou les marques qui traversent le revêtement de sol et causent des décolorations ou des taches. Tous les contaminants présents sur le soubassement doivent être éliminés mécaniquement avant la pose du revêtement de plancher. **REMARQUE** : n'utilisez pas de dissolvants ou de décapants liquides. **Avertissement** : n'utilisez pas de poudre à balayer à base d'huile. Remplissez tous les creux, fissures et autres irrégularités de la surface avec une sous-couche d'enduit de rebouchage approprié à base de ciment Portland de bonne qualité. **Tarkett déconseille la pose sur des revêtements de sol résilients existants.** Tous les adhésifs et revêtements de sol

existants doivent être retirés avant la pose du nouveau matériel – **Ne pas utiliser de dissolvants d'adhésifs ou de solvants chimiques.** Pour les méthodes de travail exemplaires, veuillez vous référer aux *pratiques de travail recommandées pour enlever les revêtements de sol résilients existants* de la Resilient Floor Covering Institute (RFCI).

**Avertissement** : certains revêtements de sol résilients et certaines colles contiennent des « fibres d'amiante » et une manutention spéciale est nécessaire.

2. **Les faux-planchers en béton** doivent être construits selon les recommandations de la norme ACI 302.2 Guide for Concrete Slabs that Receive Moisture-Sensitive Flooring Materials de l'American Concrete Institute et préparés en vertu de la norme ASTM F 710 Standard Practice for Preparing Concrete Floors to Receive Resilient Flooring. **Ne pas poser** de revêtement de sol Tarkett sur des joints de dilatation, des joints de contrôle ou d'autres joints mobiles intégrés au soubassement. L'intégrité de ces joints doit être respectée et ils ne doivent pas être remplis de produits qui ne sont pas prévus à cet effet. Veuillez communiquer avec un fabricant de couvre-joints pour vous conformer aux conditions particulières du revêtement de plancher.



**Tous les faux-planchers en béton** doivent être testés pour l'humidité et le pH (alcalinité) :

Les tests d'humidité doivent être effectués conformément à la norme ASTM F 2170 Standard Test Method for Determining Relative Humidity in Concrete Floor Slabs Using *in situ* Probes ou à la norme ASTM F 1869 Standard Test Method for Measuring Moisture Vapor Emission Rate of Concrete Subfloor Using Anhydrous Calcium Chloride. Procéder à l'évaluation prescrite par la norme ASTM F2659 Preliminary Evaluation of Comparative Moisture Condition of Concrete, Gypsum Cement and Other Floor Slabs and Screeds Using a Non-destructive Electronic Moisture Meter peut fournir des renseignements qualitatifs préalablement à l'application des méthodes ASTM F 2170 ou ASTM F 1869.

La limite d'humidité acceptable est de 80 % pour tests afférents à la norme ASTM F 2170 et de 5 lb pour la norme ASTM F 1869. Si les résultats des tests dépassent ces limites, le problème doit être corrigé avant la pose. Tarkett ne recommande aucun produit ou procédure en particulier pour corriger les problèmes d'humidité excessive dans les soubassements de béton et n'offre aucune garantie à cet égard. Plusieurs entreprises offrent des produits pour traiter l'humidité. Nous vous suggérons de consulter les dernières versions des normes ASTM F 710 Standard Practice for Preparing Concrete Floors to Receive Resilient Flooring et ASTM F 3010 Standard Practice for Two Component Resin Based Membrane-Forming Moisture Mitigation Systems for Use Under Resilient Flooring Systems.

Un test du pH pour l'alcalinité doit être effectué. Les niveaux acceptables de pH pour les adhésifs sont stipulés dans la section portant sur ce sujet figurant ci-dessous, sur les étiquettes des produits et dans leurs instructions. Les résultats ne doivent pas excéder la limite afférente à l'adhésif utilisé. Si les résultats des tests ne sont pas dans les limites acceptables, le problème doit être corrigé avant la pose.

- 3. Les faux-planchers en bois** doivent avoir un espace d'aération transversal minimal de 47 cm (18 po) entre le bas des solives et le

sol. Les vides sanitaires en terre non recouverts doivent être scellés avec une barrière hydrofuge en polyéthylène.

Les faux-planchers doivent respecter les codes de constructions locaux et nationaux. Les associations professionnelles, telles que l'APA « The Engineered Wood Association », offrent des lignes directrices structurelles pour satisfaire aux diverses dispositions de ces codes. Pour plus de renseignements, veuillez consulter la norme ASTM F 1482 Standard Practice for Installation and Preparation of Panel Type Underlayments to receive Resilient Flooring.

**Les faux-planchers en un seul panneau de bois et ceux à rainure et languette** doivent être recouverts d'une sous-couche de contreplaqué de 6,4 mm (1/4 po) ou de 13 mm (1/2 po) approuvé par l'APA. Utilisez des panneaux de sous-couche de 6,4 mm (1/4 po) d'épaisseur pour les planches de 76 mm (3 po) ou moins. Pour les planches plus larges que 76 mm (3 po), utilisez des panneaux de sous-couche de 13 mm (1/2 po).

Chassez les têtes de clou et remplissez les creux, les joints, les fissures, les rainures et les bords abîmés avec un enduit de rebouchage à base de ciment Portland de bonne qualité prévu à cet effet.

**Ne posez pas le revêtement sur des sous-couches en panneaux OSB, de particules, en aggloméré ou en composite.**

- 4. Sablez minutieusement les sols carrelés en terrazzo** et en céramique pour enlever tous les vernis et toutes les cires. Enlevez ou remplacez tous les carreaux qui tiennent mal et nettoyez les lignes de joints. Remplissez toutes les lignes de joints et autres creux avec un enduit de lissage à base de ciment Portland de bonne qualité.
- 5. Pour les planchers en béton équipés d'un système de chauffage par rayonnement :** Réduisez la température à 18,3 °C (65 °F) pendant au moins 48 heures avant la pose. Ramenez progressivement la température à son degré habituel 48 heures après la pose. La température à la surface ne doit pas excéder 29,4 °C (85 °F).

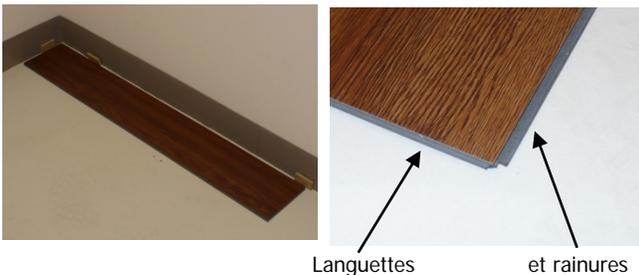
## POSE

### 1. Pour commencer :

- Les planches ne doivent pas être collées ou clouées au soubassement.
- N'installez pas d'armoires sur les planches.
- Disposez les planches de manière à ce que celles de la dernière rangée soient plus larges que 50 mm (2 po), en excluant la languette.
- Un jeu de dilatation d'au moins 6,3 mm (1/4 po) est nécessaire partout autour de la pièce et des objets verticaux.
- Ne pas utiliser de marteau ou de bloc de frappe pour installer les planches.

### 2. Procédure de pose pour les planches :

- Les numéros de lots ne doivent pas être mélangés pendant la pose.
- Délimitez un carré dans la zone et établissez des points de repère sur le soubassement.
- Commencez à poser les planches à partir du côté gauche du mur de départ en allant vers la droite. Les languettes des planches doivent être orientées vers le mur de départ.



- Disposez des séparateurs de 6,3 mm (1/4 po) entre le côté court et long des planches et le mur. Toujours placer un séparateur entre le mur et les planches.



- Les joints d'extrémité des planches de la première rangée s'assemblent en insérant le côté de la languette dans le côté de la rainure de la planche précédente à un angle peu prononcé. Rabaissez graduellement la planche jusqu'à ce que le joint d'extrémité s'emboîte tout en vous assurant que les planches sont parfaitement alignées. Installez les planches complètes restantes dans la première rangée.



- La dernière planche de la première rangée devra être taillée. Mesurez la distance entre le mur et la surface de la dernière planche complète. Soustrayez 6,3 mm (1/4 po) de la mesure obtenue pour tenir compte du séparateur. Si la mesure obtenue est inférieure à 30,4 cm (12 po), longueur de la première planche de la rangée doit être taillée. Une planche plus longue pourra ainsi être utilisée au bout de la rangée. Les première et dernière planches de

chaque rangée doivent avoir une longueur minimale de 30,4 cm (12 po). Coupez les planches en utilisant un couteau tout usage bien affûté et une règle droite ou une équerre de charpentier. Marquez la surface de la planche à l'aide d'un couteau tout usage, puis sectionnez la planche en fonction de la ligne.



- g. La pièce restante après la coupe de la dernière planche de la première rangée peut être utilisée comme première planche de la deuxième rangée si elle a une longueur d'au moins 30,4 cm (12 po). Toujours décaler les joints d'extrémité d'au moins 30,4 cm (12 po) d'une rangée à l'autre.
- h. Installez le côté long de la première planche de la deuxième rangée. N'oubliez pas de placer un séparateur de 6,3 mm (1/4 po) entre le mur et le côté court de la planche. Insérez le côté de la languette dans le côté de la rainure de la rangée précédente à un angle peu prononcé et faites pivoter vers le bas jusqu'à ce que la planche soit à plat sur le soubassement.



- i. Pose de la deuxième planche dans la deuxième rangée. Insérez le joint d'extrémité du côté de la languette dans le côté de la rainure de la planche précédente à un angle peu prononcé. Positionnez le côté long de la planche de manière à ce que le côté de la languette chevauche légèrement la zone de rainure des planches de la rangée précédente. Soulevez la planche, puis, de gauche à droite, poussez doucement vers l'avant jusqu'à ce que la planche s'insère entièrement dans la rangée précédente. **Faites preuve de prudence en installant le côté long des planches. Ne pas pousser les planches trop fort pour éviter de déformer les rainures.** Faites pivoter la planche vers le bas jusqu'à ce qu'elle soit à plat sur le soubassement. Poursuivez la pose des planches restantes de la rangée. Il est important de s'assurer que les deux premières rangées soient placées bien droites, car elles peuvent avoir des répercussions sur l'ensemble du processus.



- j. Continuez la pose de gauche à droite en conservant une apparence aléatoire. Les planches peuvent être installées rangée par rangée ou plusieurs rangées à la fois en utilisant la méthode du barème. Veuillez vous assurer de maintenir un dégagement de 6,3 mm (1/4 po) le long de tous les murs et objets verticaux. Décalez les joints d'extrémité d'au moins 30,4 cm (12 po)
- k. Dans la plupart des cas, la flexibilité de la gamme Aloft vous permettra de positionner aisément les planches sous les moulures et les chambranles de portes. Dans les cas où cela s'avère impossible, les languettes des coins de rainures des planches doivent être retirées de la planche que vous ajustez à l'aide d'un couteau tout usage affûté et d'une règle droite. Vous serez ainsi en mesure de poser les planches à plat. Après avoir enlevé la languette des planches que vous ajustez, déposez la planche à plat sur le sol. Appliquez un fin cordon d'adhésif APV sur le dessus de la languette et mettez la planche en position. **Essayez immédiatement tout excédent de colle à l'aide d'un linge humide.**
- l. Après avoir installé toutes les planches, enlevez les séparateurs de la périphérie de la pièce.
- m. Installez les moulures de transition et de soubassement. Le soubassement doit être assez important pour couvrir un espace d'expansion de 6,3 mm (1/4 po). **Ne fixez aucune moulure au plancher.**
- 3. Protection du plancher après la pose :**  
Nous recommandons de procéder à la pose du nouveau revêtement de sol uniquement une fois les autres types de travaux terminés. Des précautions adéquates doivent être prises pendant et après le processus de pose pour éviter d'endommager le revêtement de sol nouvellement posé.
- a. Immédiatement après la pose :**
- ◆ Le plancher doit être balayé ou nettoyé à l'aide d'un aspirateur pour éliminer la saleté avant l'application d'un protecteur de plancher adéquat. (Évitez de laisser de la saleté se retrouver emprisonnée sous le protecteur de plancher.)
  - ◆ Appliquez un protecteur de plancher adapté à la circulation pendant les activités de construction : papier Kraft robuste, planches Ram, panneaux Masonite de 3,2 mm (1/8 po) ou tout autre produit similaire conçu pour la protection des revêtements de sol résilients.
  - ◆ Les aires qui seront très fréquentées ou au sein desquelles on installera des meubles ou des électroménagers doivent être protégées avec des panneaux Masonite de 1/4 po d'épaisseur ou par d'autres panneaux de bois similaires.
  - ◆ Le plancher doit être balayé ou nettoyé à l'aide d'un aspirateur préalablement à la pose des panneaux de protection. (Si nécessaire, nettoyez le plancher à l'aide d'une vadrouille humide.)

## ENTRETIEN

1. Mettez en place un programme d'entretien régulier après ce premier nettoyage.

2. Reportez-vous aux conseils d'entretien de Tarkett pour obtenir tous les détails.

